

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 18 septembre 2008 portant désignation des  
membres de la Commission centrale de gestion des emplois  
pour les enseignements secondaire ordinaire et spécialisé,  
secondaire artistique à horaire réduit, artistique et de  
promotion sociale libres subventionnés. –**

**Double publication**

**A.Gt 09-04-2015**

**M.B. 20-05-2015**

La publication de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 avril 2015 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 18 septembre 2008 portant désignation des membres de la Commission centrale de gestion des emplois pour les enseignements secondaire ordinaire et spécialisé, secondaire artistique à horaire réduit, artistique et de promotion sociale libres subventionnés réalisée au Moniteur belge du 27 avril 2015 à la page 23474 est considérée comme nulle et non avenue.

